

# COMPTE-RENDU ATELIER ORGANISATION DE LA CONCERTATION SUR LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE TENANT COMPTE DE LA RESSOURCE EN EAU, DES PAYSAGES ET DE LA BIODIVERSITÉ.

21 novembre – Salle polyvalente Iscle de Prelles à 18H00 et 5 décembre 2023 - Auberge d'Eygliers à 18H00

#### RAPPEL DU CONTEXTE GÉNÉRAL

La biodiversité et les paysages, véritables atouts du territoire du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras sont également particulièrement fragiles. Comment, dans ce contexte, concilier autonomie énergétique et préservation d'écosystèmes sensibles ?

Ces dernières années le territoire s'est concentré sur la sobriété et l'efficacité énergétique au travers des programmes : Territoire à Énergie Positive et à Croissance Verte 1 et 2 – Contrat de Transition Écologique et Solidaire - Contrat de Relance et de Transition Écologique. Pour aller plus loin dans la dynamique de concertation déjà mise en œuvre sur le territoire et passer à l'étape suivante, il est nécessaire de travailler sur la concertation, à la fois entre tou.te.s sur le devenir du territoire et son bilan énergétique, et spécifiquement avec les acteurs instructeurs de ces politiques énergétiques. Il s'agit de re-coordonner les décisions et d'améliorer l'efficience de l'action publique en réduisant les contentieux finaux. Cette démarche doit intégrer au départ une meilleure information des citoyens, des élus, des entreprises et des collectivités, pour que tous les acteurs du territoire prennent la mesure des enjeux, puis une réelle co-construction et co-engagement dans des stratégies agréées par tous, avec une prise en compte responsable des enjeux et conséquences.

Le projet de concertation en cours a pour objectif de construire et d'utiliser de nouvelles approches de concertation et de participation pour accompagner le dialogue et les décisions en matière de production et de consommation énergétique en tenant compte des enjeux que sont : le climat, l'énergie, la biodiversité, l'eau et l'évolution des territoires et des paysages. La démarche scientifique associée vise en particulier à permettre une analyse des enjeux, de leurs interdépendances et de leur mise en dialogue, en sollicitant divers modèles (flux de matière et d'énergie, biodiversité, ...).

Les grands enjeux de cette concertation sont les suivants :

- Permettre aux acteur·rice·s se construire un cadre propice à une concertation légitimée
  - Partager des connaissances initiales sur la situation et ses enjeux
  - Définir un contrat spécifiant les règles de la participation et l'impact du processus sur les décisions transformatives
  - Définir collectivement des étapes à mettre en place pour ce processus de concertation
  - Définir à quel moment doit démarrer la participation dans le processus de choix de la politique énergétique du territoire
- Permettre un processus participatif large, dans lequel le dialogue entre tous les acteur.rice.s est rendu possible
- Fonder la concertation sur des apports scientifiques et techniques fiables, mobilisant connaissances et modèles.

Pour garantir la qualité de la concertation, une équipe de chercheurs pluridisciplinaire a été sollicitée. Elle est composée de chercheuses et chercheurs de l'INRAE UMR G-EAU et de l'INRIA, équipe STEEP.

#### DÉROULÉ DE LA RÉUNION

- Introduction, tour de table et objectifs de la réunion
- Point sur l'avancement du projet
- Rappel des enjeux de participation déjà abordés
- Travail collectif sur le principe et le déroulement des étapes futures (dispositif PrePar)
- Conclusion

#### **OBJECTIFS DE LA RÉUNION**

- Dessiner les contours d'un futur plan de participation, en s'appuyant sur les apports antérieurs
- Proposer une première trame de principes pour une future concertation
- Discuter les conditions de mise en oeuvre

#### POINT SUR L'AVANCEMENT DU PROJET

- Été 2022 : réalisation de 35 entretiens préalables sur les enjeux et priorités du territoire, connaissances manquantes, expériences de la participation citoyenne, souhaits et craintes vis à vis d'un tel processus. Une synthèse de ces entretiens a été restituée au cours de la réunion du 7 Novembre 2022 et peut donc être retrouvée à ce lien : <u>CR Réunion préfiguration concertation politique énergétique</u>
- 7 Novembre 2022 : réunion de pré-figuration. Cette réunion visait à réunir les acteur·rice·s précédemment rencontré·e·s et les élu·e·s pour discuter du diagnostic préliminaire dressé suite aux entretiens ainsi que des modalités de participation. La présentation et le compte rendu de cette réunion sont disponibles à ce lien : <u>CR Réunion préfiguration concertation</u>
  - politique énergétique
- Automne 2022 : ateliers de test de la pertinence de modèles de flux d'énergie sur le territoire.
  Des premiers ateliers expérimentaux ont été menés à partir de travaux antérieurs des équipes de recherche, en s'appuyant sur des préparations méthodologiques réalisées en laboratoire (budget de recherche de la Mission Interdisciplinaire du CNRS). Deux dispositifs ont été mobilisés pour aborder les enjeux et l'appropriation des flux énergétiques dans le territoire. Ces premiers ateliers ont permis de mieux appréhender comment mobiliser les modèles développés dans les laboratoires de recherche pendant la concertation.
- Printemps 2023 : recherche de financements et d'un cadre contractuel entre le PETR et la recherche (en cours). Préparation d'expérimentations nécessaires à l'avancement du projet.

#### RAPPEL DES ENJEUX DE PARTICIPATION DÉJÀ ABORDÉS

Les enjeux de participation ont été abordés avec les acteur·rice·s du territoire au cours des entretiens et pendant la réunion de préfiguration du 7 Novembre 2022, avec notamment les constats suivants (pour plus de détails, se référer au compte-rendu de la réunion de préfiguration du 7 Novembre : <u>CR Réunion préfiguration concertation politique énergétique</u>)

#### Principes à respecter au cours d'un processus participatif :

- Propositions très largement acceptées : - prendre des décisions concrètes
- être constructif sans conflits inutiles favoriser la transparence
- assurer une bonne communication
- respecter et mettre en oeuvre le résultat - permettre l'implication citoyen·ne·s
- Propositions majoritairement acceptées: écouter tout le monde
  - ne pas tout promettre
- innover de nouveaux cadres de participation - dialogue systématique pour proposer puis tri - cohérence du territoire, différentes échelles - établir une force de contrôle et de suivi

#### • Propositions plutôt rejetées :

- ne convier que les personnes « nécessaires » imposer de donner son avis
- prendre en compte les pressions entre élu·e·s

#### • Propositions à l'origine de débats :

- tirage au sort
- équité de temps pour tous les arguments citoyen·ne·s force de proposition mais pas de décision
- mettre en pause certains projets

#### Principes à respecter au cours d'un processus participatif :

- partager l'information
- associer les habitant·e·s (échanger avec les citoyen·ne·s est très important)
  - o recueillir les attentes
  - o ne pas leur laisser toute la charge
  - o aller chez les gens (mais travail énorme, comment trouver les fonds)
- associer expertise et outils en cadrant bien les demandes d'expertise
- enjeux de cadre de travail (comité de pilotage, adoption du processus, groupe de suivi, ....)
- enjeux d'outils : trouver les bonnes modalités de participation
- convivialité : avoir des moments festifs

#### **EN SÉANCE**

#### Travail collectif sur le principe et le déroulement des étapes futures

Objectif de l'atelier : comment faire pour que des projets à vocation énergie sur le territoire (Hydro, PV, bois) soient décidés sur le territoire de manière à ce que tous les acteur·rice·s puissent concilier cadre de vie, protection de l'environnement, énergie ?

#### Remplir un tableau de participation qui dessine la future concertation en spécifiant

- De quelles catégories d'acteurs doit-on parler ? Qui participe, qui est concerné (importance dans le processus) ?
- 2. Quels sont selon vous les principaux objectifs intermédiaires /étapes du processus?
- 3. Quelles actions (décisionnelles ou participatives) devraient être prévues ?
- 4. Pour chaque action, et chaque acteur, quel "rôle" envisager : **O**rganisateur, pilote / participant.e **A**ctif : codécide, analyse, propose / **P**assif : écoute, questionne ?

Attention : les groupes présents le 21 novembre et le 5 décembre ne sont pas représentatifs et le travail restitué ici est uniquement préparatoire.

Note: un atelier avait déjà été mené le 23 Juin 2023 avec deux groupes, dénommés Groupe 1 et Groupe 2 (voir <u>le compte-rendu</u>). On trouve donc dans ce compte rendu les résultats pour les Groupes 3, 4, 5 et 6.

### 21.11.2023

# Salle Polyvalente Iscle-de-Prelles

# Étaient présents

- Miren KERBAT
- Christophe KERN
- Francine DAERDEN
- Pierre GENDRON
- Gaëtan HEYMES
- Alice ARESTEN
- Jérôme SPAGGIARI
- Laurence BALI

Facilitatrices: Albane ROUSSOT & Karine BANDERIER

Observatrice: Charlotte BIAIS

### Personnes excusées

Marine ROUVEYROL

# Requêtes / remarques génériques ou spécifiques :

- Demande que l'acronyme CPIE disparaisse au profit d'Environnement & Solidarité.
- Processus pas assez rythmé (trop de temps entre les réunions), essoufflements
- Demande de planifier les étapes et réunions 3 mois à l'avance
- Consacrer du temps à "faire groupe" (notamment pour le futur processus de participation)
- Termes du mail (invitation) trop complexes, difficile compréhension avant la réunion, ressenti d'une grande complexité de la démarche (très intellectuelle) avec une difficulté d'appropriation par certains (plus dans l'action).

# **Groupe 3**

#### Remarque générales :

Le groupe est entré dans le sujet par l'approche Projet (dépôt d'un projet : on doit instruire, avec de la participation citoyenne, que doit-on faire ?). L'approche de participation est arrivée en cours de réflexion, une fois s'être mis d'accord sur quelles infos devaient être apportées pour pouvoir jauger un projet énergie. Doutes exprimés à de nombreuses reprises sur la possibilité, voire la pertinence d'une démarche participative. Difficultés à aller se projeter sur une approche citoyenne radicalement différente de l'existant. Un réel enthousiasme mis dans l'exercice néanmoins!

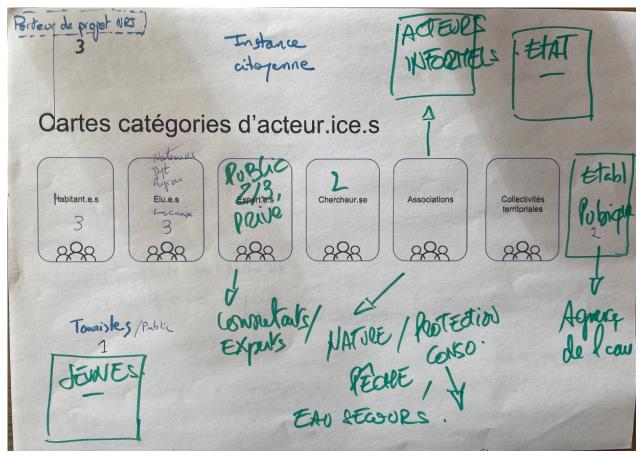
#### Session de travail:

#### Acteurs concernés :

Notes d'importance données aux catégories d'acteurs :

- Élus **3**
- Public, habitants 3 ("au moins aussi important que les élus, voire plus!")
- Experts publics & privés 2 à 3 (agences, consultants)
- Chercheurs 2
- Associations : environnement, consommateurs, pêche, tiers lieux)
- Acteurs informels

- Etat
- établissements publics (agence de l'eau)
- Porteurs de projet énergie (producteurs) 3.



Éléments de travail - Groupe 3

Des discussions sur les rôles de chacun des acteurs arrivent très vite.

- la catégorie "**Touristes**" est-elle à prendre en compte spécifiquement ? Doivent-ils avoir leur mot à dire sur des projets énergie sur un territoire sur lequel ils sont de passage, pour des activités bien spécifiques et souvent très consommatrices.
- une catégorie **"jeunes"** (lycéens...) a émergé : importance de considérer cette population, qui représentent le futur.
- l'instance de participation est arrivée tardivement dans les échanges.
  - Ne pas créer une énième instance.

On imagine une 15aine de personnes, tirées au sort. 2 rôles majeurs ont été évoqués pour cette instance qualifiée de "neutre" dans ce processus:

- en charge de commenter, améliorer, itérer pour faire progresser le projet. Doit-elle aller jusqu'à participer à la décision ?
- un secrétariat de l'instance, qui aurait pour rôle d'organiser le processus (d'où le rôle O un peu partout dans le processus. À défaut, si ce secrétariat n'existe pas (faute de rémunération), le rôle O serait affecté aux collectivités.
- discussion sur Experts et Chercheurs : pas forcément les mêmes ; ont-ils ou non une expertise du territoire ? (important pour la légitimité de leur évaluation)

#### • 5 étapes principales :

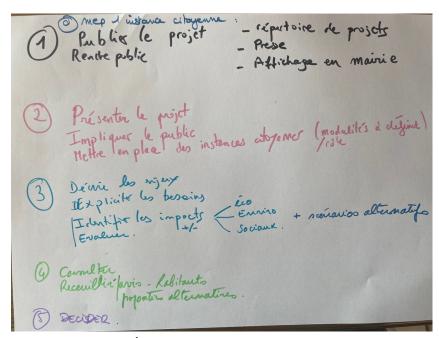
la méthodologie de gestion de projet a été le point de départ de l'échange, pour ensuite s'élargir à un panorama de projets sur le territoire. Est réaffirmé le besoin d'une méthodologie de projet pour répondre à une stratégie territoriale : objectifs, besoins du territoire, impacts.

 organisation de la concertation : évoquée tardivement, autour d'une instance de participation. A été remise en doute. A permis de mentionner quelques pré-requis, conditions nécessaires à la démarche (cf. Charte : budget, rémunération des

- participants, contrat, temps d'instruction, experts).
- 2. **informer des projets** : avoir la possibilité de consulter un panorama de projets qui arrivent (même très en amont) sur le territoire, via une plateforme ou autre semblait important, voire nécessaire. D'un coup d'œil, être en capacité de voir le panorama de ce qui se profile. Voir sur quel périmètre les projets sont pertinents.
- 3. **présenter le projet et impliquer autour :** par le porteur de projet et des experts. Longue discussion autour de "comment impliquer", difficulté à aller dans le concret des actions.
- 4. **caractériser et évaluer** : autour d'enjeux / besoins / impacts (sociaux, environnementaux et économiques).
  - Discussion sur le terme "besoins" (en énergie sur le territoire). Il faut que l'évaluation lève les contraintes et les conditions préalables. Discussion sur quand arrivent les scénarios alternatifs (après études d'impact) : un processus itératif semblait souhaitable, jusqu'à parvenir à un scénario amélioré qui fasse consensus (ou presque!)
- 5. consulter : modèle cité de "conseils de pays" (a-partisans et pure citoyenneté)
- 6. **décider** (avis décisionnaire) : trop peu de temps a pu être consacré à cette partie.



Éléments de travail - Groupe 3



Éléments de travail - Groupe 3

#### • Implication des acteurs :

- o citoyens : pré-requis à tout : comment s'assurer que l'avis des gens est éclairé et informé ? Comment faire pour impliquer les citoyen·ne·s au départ ?
- o rôle des experts : souvent mentionné "l'expert"
- Le Rôle Organisateur doit nécessairement être NEUTRE pour représenter l'intérêt général (secrétariat de l'instance citoyenne, et à défaut les collectivités)
- Voir le document en fin de compte rendu (tableau-groupe-1)

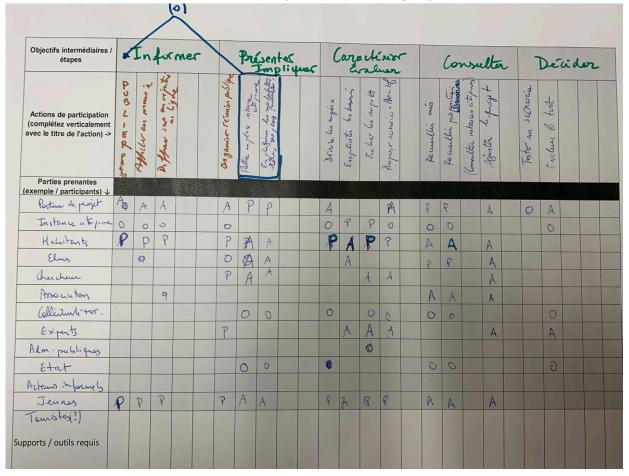


Tableau - groupe 3

## Groupe 4:

#### Remarques générales :

Après s'être lancé dans l'imagination d'un processus en réaction à une proposition exogène de projet, ce groupe a fait le choix d'envisager le processus en amont dans une démarche de participation à la politique énergétique du territoire : de quoi avons-nous besoin/ de quoi disposons-nous/ quels scénarios pouvons-nous imaginer / Que voulons-nous préserver (et que pouvons-nous "sacrifier") ? Le groupe envisage le dispositif de participation en tant que "porteur de projet" en soi, qui doit pouvoir décider de la forme juridique du portage ainsi que du fléchage des bénéfices : Dans une véritable vision des choix en matière d'énergie intégrée dans une politique territoriale globale.

#### Session de travail:

#### • 5 étapes principales :

Constitution du groupe de concertation : en fonction d'une charte co-construite au préalable.
 A cette étape, c'est l'importance de "faire commun" qui est soulevée : cohésion du groupe, inter-connaissance, définir les attachements.

L'importance est mise aussi sur un niveau d'information à partager en ce qui concerne le processus de participation : s'assurer que chaque participant saura, aura bien compris les étapes du processus et le contrat.

#### Analyse du contexte :

Ici c'est la balance besoins/potentiel énergétique du territoire qui est évoquée et conçue comme le point de départ des projets à co-construire (en énergie renouvelable, cela va sans dire). C'est à ce stade que le dispositif s'intéresse aux éventuels projets "dans les cartons" c'est-à-dire que des porteurs de projets pourraient avoir eu l'idée d'envisager. Dans le processus, tel qu'imaginé ici, ces projets exogènes ne sont qu'un élément de contexte.

De même l'état de conscience des enjeux planétaires des parties prenantes est intégré comme élément à prendre en compte dans le projet pour calibrer d'éventuels besoins d'informations sur les impacts d'une politique énergétique sur les limites planétaires. Il est question alors de faire éventuellement appel à des experts pour informer.

#### Propositions de différents scénarios d'EnR et de sites

Il est question de la définition de critères et d'indicateurs à élaborer ensemble dans ce processus pour définir un cahier des charges des scénarios à envisager. Et ensuite de mener une étude comparative de ces différents scénarios respectant ce cahier des charges : coûts et financements possibles, faisabilité technique.

A noter qu'il est même question à ce stade de décider de la forme juridique du portage du projet. Notons que 3 des 4 participantes connaissaient l'existence sur le territoire ou à côté, des centrales villageoises ou SCIC energies collectives.

#### - Montage du projet

Il est question du choix du scénario le plus satisfaisant avec l'idée qu'il peut contenir des variantes, et d'échelonner dans le temps les phases du scénario avec une priorisation des différentes étapes.

Les rôles des citoyens sont présentés comme moins importants ici, lors de la recherche de financement mais retrouve beaucoup d'intérêt lors de l'étape de fléchage des bénéfices du projet.

#### Mise en oeuvre et évaluation

Il semble important que l'ensemble des acteurs suive le projet et le dispositif de participation dans une logique itérative et pérenne : la fin du projet n'est pas la fin du processus de participation puisque ce processus doit pouvoir enchaîner sur une suite de participation à la politique énergétique du territoire.

Objectifs intermédiaires / étapes	C	onst lu gi	rοι le	ıpe	е			dι	ys ı ext		S	s liff cé En	d ére na	ent rio et e	s s	N	loi	nta	_		lu	Mi	se er éval			et
Actions de participation (complétez verticalement avec le titre de l'action) ->	par la charte	s ateliers de cohésio naissance, horizonta	Information sur le processus et ses différentes	Définition des enjeux communs	Ce que l'on veut préserver (sites, patrimoine) VS	Besoins en énergie	Potentiël engétique du territoire	Etat des lieux de l'existant : ce qui existe déjà en	Etat des lieux des projets "dans les cartons"	Information sur les enjeux, impacts globaux	Dédinition des critères et indicateurs d'analyse	Etude technique et de faisabilité	<u>coûts</u> / montage financier	Définition de la forme juridique du portage du	Etude d'impacts comparative : Cahier des charges	Choix/Décision du scénario et priorisation	Recherche de financement et montage financier,	Etude d'impact définitive	Enquête publique	Choix des opérateurs	Fléchage des bénéfices	Construction de l'outil de production d'énergie renouvelable	Contrôle du respect des critères	Exploitation	Evaluation du processus de participation	Îtération vers un nouveau projet
Parties prenantes (exemple / participants) ↓																										
Citoyens	Α			Α	Α	Р	Р	Р	Р	Α	Α	Р	Р	Α	Α	Α				Р	Α		Α		Α	Α

Riverains	Р		Α	Α			Ρ	Р	Α	Α	Р			Α	Α					
Association du territoire	Р		Α	Α					Α	Α	Α			Α	Α					
Entreprises du territoires	Р		Α		Р	Р					Р					Α				
Élus	Α		Α	Α	Р	Р	Α	Α	Α	Α	Р	Α	Α	Α	Α	Α		Р	Α	
Services techniques territoriaux			Α						Α	A	Α	Α		Α		Α				Non abordé car manque de temps
Le ou les porteurs de projet	Р		Α	Α			Α	Α				0	Α	0	Α		0	Α		
Coopératives citoyennes d'Eng	Р		Α	Α			Α		Α	Р	Α		Α		Α	Α				
Assistant à Maîtrise d'Ouvrage			Α	Α						Р	Α									
Experts et contre-experts (dont experts en participation)	0		Α	Α	Α	Α			Α	Α	Α	Α	Α	Α	Α	Α	Α			
Fournisseurs d'énergie			Α	Р	Α	Α	Α	Α		Р	Α									
Industriels du secteur de l'énergie											Р									

Tableau - Groupe 4

# 5.12.2023 Auberge d'Eygliers

# Étaient présents

- Maxime VILLIEN
- Michel BLANCHET
- Fanny ROUSSILLO
- Julie CARLIER
- Xavier BLETTERIE
- Claire MEZIERE
- Marion MERIC

Animation: Albane ROUSSOT et Karine BANDERIER

Observation: Charlotte BIAIS

### Personnes excusées

Emmanuelle VINCENT

Jean-Loup CARTIER

Lise BIENVENUE

# Requêtes / remarques génériques ou spécifiques

Contexte compliqué : neige, inondations qui nous ont contraint à changer de lieu la veille.

# **Groupe 5**

#### Remarque générales :

Une discussion sur le terme "projet", qui peut à la fois signifier projet de production et/ou de consommation (notamment réduction de consommation), se manifester à différentes échelles (1 projet pour une production ou un projet de territoire, de politique territoriale). Il n'est parfois pas évident de raccrocher les deux dimensions au cours du processus participatif. Certains participants sont parfois plus réticents à une implication directe des habitants dans telle ou telle décision. D'autres ramènent spontanément l'échange à l'échelle du territoire.

#### Session de travail:

#### • Acteurs concernés

Notes d'importance données aux catégories d'acteurs :

- **experts** énergéticiens **3** : nature des experts ? en énergie, production, distribution, consommation, conseillers départementaux (isolation & économies d'énergie)
  - bureaux d'études : rôle dans l'analyse locale, potentialités, biodiversité, impacts
  - experts de la participation (arrivent tardivement dans l'échange)
- Élus 3 : très en lien avec les...
- collectivités territoriales 3 : dépend de la dynamique des communes → ont-ils l'habitude d'organisesr des réunions publiques ? importantes pour les financements, les enjeux & diagnostics. Mais quelle marge de manoeuvre ont-elles ? dépendantes des financements de l'Etat
- l'Etat / Europe 1 : dans quelle mesure sont-ils contraignants, via des programmes nationaux, stratégie, financements
- Habitants 2 (moins important que les assos), sont difficiles à mobiliser (dépend des approches des communes) ! mais peuvent développer une expertise d'usage (via assos). Ils sont de toutes

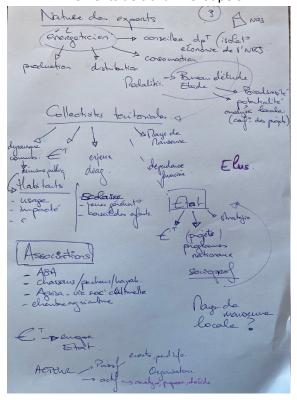
façons impactés.

- o catégorie "enfants, **jeunes**" arrive également : ce sont eux les acteurs de demain (démarche innovante, avant-gardiste). Scolaires, Conseil des enfants.
- Associations 3 : imaginées comme la "voix" des habitants. ASA, chasseurs pêcheurs, kayak,
  Agora vie socio culturelle, chambre d'agriculture
- Professionnels 3 (socio-économiques) : commerçants, plombiers ...
- un **Comité technique** : techniciens pour arbitrage et mise en oeuvre des projets d'énergie. Cet acteur arrive à la toute fin du remplissage du plan de participation dans les arbitrages projets.
- un **COPIL de la participation** : gouvernance du processus, facilitation, représentant de tous les acteurs (quelles modalités pour la représentativité). Arrive au moment de définir les étapes de la participation (nouvelle instance). Une très forte préoccupation de ne pas recréer une nouvelle instance si ce n'est pas nécessaire : se pose la question du rôle du PETR.
- des réseaux existants permettant de relier les acteurs entre eux et formant des canaux à mobiliser plus facilement (association des maires etc...).

Une discussion sur la **marge de manœuvre** des communes par rapport au cadre réglementaire, directives d'Etat, aux stratégies définies à d'autres niveaux (programmes européens, politiques nationales) : quelle place aux spécificités territoriales ?



Éléments de travail - Groupe 5



Éléments de travail - Groupe 5

#### • 5 étapes principales :

Les participants ont procédé avec des post-its qu'ils ont ensuite pu bouger à leur guise. Les discussions ont porté sur : jusqu'où on définit le cadre du projet territorial (ou politique territoriale) et à quel moment arrivent des projets.

Les règles de participation doivent-elles être définies en global ou projet par projet ? La définition des critères d'évaluation a été replacée en amont.

"Tant qu'on n'a pas de projet, on ne peut pas concerter": controverse.

Insistance sur la motivation, la convivialité à instaurer autour d'une démarche de participation.

#### 1. phase amont à la participation : pour structurer la participation

- a. cadrage et appropriation du cadrage (contexte européen, national, marge de manœuvre). Peut être contraignant ou facilitant.
- b. définir les règles du jeu de la participation et le niveau de participation : consultation, concertation, décision...
- c. définir le COPIL
- d. définir et budgéter la démarche de participation
- e. évaluer l'engagement des acteurs (à quoi je suis prêt à contribuer et sous quelles conditions) et leur motivation

#### 2. définition du projet énergétique de territoire (périmètre PETR) :

- a. diagnostic : connaissance du territoire et des enjeux locaux et des usages
- b. évaluation des besoins : discussion sur les besoins (est-ce qu'on produit et quoi, on consomme, on économise ?)
- c. définition des critères d'évaluation du global : boussole éco-ambitions
- d. étude d'impacts par typologies de projets: modèle économique, usages, socio économique, environnement, "valeur ajoutée locale" (pérennité)
- e. évaluation du cadre budgétaire des projets (quel temps disponible pour la participation, nature de l'engagement)

#### 3. mobilisation de la population et appropriation

- a. mise à niveau des connaissances / évènement festif : partager l'expertise, formations pour tous
- b. veille sur les financements
- c. concertation pour prioriser les projets

#### 4. décision sur un projet ou un panel de projets

- a. étude de faisabilité
- b. évaluation au regard des critères
- c. organisation de la mise en oeuvre des projets : qui porte, qui finance, qui contrôle (validation étapes et critères)
- d. communication aux participants
- e. communication sur la réalisation du projet

#### 5. évaluation de la démarche

a. transférabilité / essaimage ?



Éléments de travail - Groupe 5

#### • Implication des acteurs :

- questions autour du COPIL de participation : une instance qui organise la concertation, facilitation, contrôle, évaluation. Indépendance ou représentativité.
  - Réserves quant à la lourdeur de créer une nouvelle instance
  - le PETR pourrait-il jouer ce rôle ?
  - quel engagement moral des participants contributeurs ?
  - un doute a même été émis (par 1 des participants) sur le rôle Actif des habitants dans la phase de concertation...
  - Mesurer l'engagement des gens : "est-ce que les habitants vont avoir envie de participer ?"
- rôle des collectivités territoriales, en amont du processus, de poser la question aux habitants et assos : Comment vous voulez être mobilisés et avec quelle expertise ?
- o pris par le temps à la fin, l'évaluation des besoins (en énergie) a été confiée à un COTECH (nouvel acteur défini)
- qui évalue, les habitants peuvent-ils être considérés comme experts ?
  controverse
- Voir le tableau-groupe-5

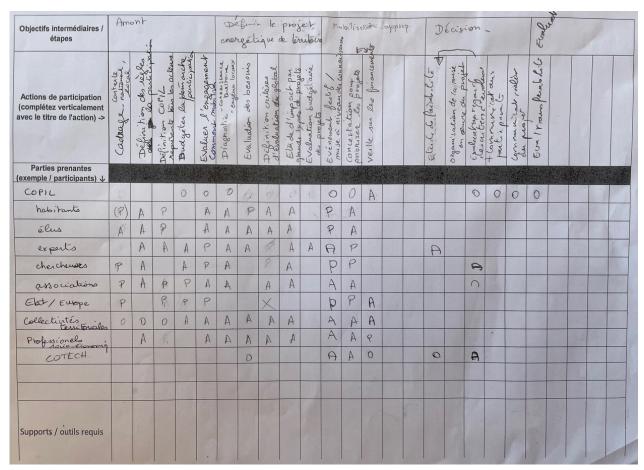


Tableau - Groupe 5

### Groupe 6:

#### Remarques générales :

Un temps de 15 minutes a été consacré à la reformulation de l'objectif de l'atelier, pour bien s'approprier le cadre : on n'est pas là pour imaginer un projet d'énergie renouvelable citoyen, mais bien un dispositif participatif pour envisager une politique énergétique sur le territoire. Les participants ont précisé qu'ils allaient imaginer les étapes du processus en partant du principe que les

modes de constitution du groupe, les règles, la charte ont été définis au préalable.

#### Session de travail:

#### acteurs:

Pas d'ordres d'importance aux acteurs qui sont considérés tous importants plus ou moins selon les étapes.

Le rôle d'experts comprend les experts de la participation et chaque type d'acteurs peut être experts du territoire.

Les associations sont entendues comme tous collectifs : les sociétés d'énergie citoyennes ou le Parc Régional du Queyras sont ainsi compris dans ce type d'acteurs.

Les habitants sont compris comme ceux qui ne font pas partie de collectifs où ils seraient engagés.

Question sur la rémunération/indemnisation (la question se pose de savoir la différence entre les deux) de la participation : serait-ce de nature à motiver la participation ?

Questionnements sur la démocratie si on oblige les gens à participer, d'où l'idée de l'indemnisation.

Importance du soin apporté à la reconnaissance sociale du temps et de l'engagement dans la participation.

Longue discussion pour savoir comment nommer les citoyens "lambda", "novices", "pas engagés" et difficulté de les faire venir participer.

#### • 5 étapes principales :

#### - réappropriation de la question énergétique

- a. Communiquer sur les enjeux globaux
- b. formulation séduisante du processus -> adhésion
- c. Identifier les préoccupation pour comprendre comment motiver
- d. Conforter, bien informer sur le processus

#### - Diagnostic et contraintes territoriales

- a. Diagnostic des besoins par réunion publique
- b. Diagnostic des besoins par enquête individuelle.
- c. Potentiel énergétique
- d. impacts et enjeux des différents choix possibles
- e. définition d'un cadre qui croise les besoins et les limites

#### Co-construction des scénarii

- a. Apport de connaissances
- b. Proposition de projets de politique énergétique
- c. Vérification de la cohérence avec le cadre besoins/limites
- d. décision = choix d'un scénario

#### Mise en oeuvre

- a. .....b....c...pas définis par manque de temps
- b. d. Communication.

#### Retour d'expérience/Evaluation/Adaptation

- a. b. c.... pas définis par manque de temps
- b. d. Fête

Objectifs intermédiaires / étapes	Rédo	appa	egor ? En	iouhic	n	Dieta	iash	inte	ic	Bist	Co des	- COV	nsta	cha			euna		Retu	défi	ox perion
Actions de participation (complétez verticalement avec le titre de l'action) ->	SOLEK DOD	multanion seduisant	Liek do peéocupation notivek	conforter. Town informer sou le proceeting.		Christer Christer	o individuelles	- potential	enjeux	au croise	CONNACABANCE	de projets	ventication de la codre		Choix ou senate			. SAMUMICATION			2945
Parties prenantes (exemple / participants) ↓															ON CONTRACT						
habitant.e.s						A	1	A	A	A	P	A	A	-	A	1			A	200	
élu.e.s	A	A	A	A		A	4	4	A	A	A	A		-	A	A			A	13 2	17.
expect. e. S to at	A								A	A	4		A						A		
chercheur. Se	-				7-7			+	A	A	A		A						A		1-16
Associations colecils	A	A	A	A		A	A	A	A	A		A			4	A			A	128	
collectivités ales	A	A	A	A		A	A	A	A	A			PERMIT		1	A			A		

Tableau - Groupe 6